

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 05 mars à 17h00

En Exercice : 22
Présents : 15
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de réunion à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 07/03/2025

PRESENTS :

Mme Aurélie ROCHER - Mme Florence BOULLIER – M. Gilles MORTIER
M. Denis FOUCHE – M. Denis MOUTARDIER – M. Claude BORDIER –
M. Vincent NAULET – M. Christian PIMBERT – M. Serge MOREAU – M.
Thierry BRUNET – M. Pascal BLANCHARD – M. Francis DESBOURDES
M. Etienne MARTEGOUTTE

OBJET :

**Participation des
Communautés de
Communes au
fonctionnement du
Syndicat Mixte du Pays du
Chinonais**

Absents excusés avec procuration :

M. Jean Luc DUPONT représenté par M. Denis MOUTARDIER
M. Didier GODOY représenté par M. Denis FOUCHE
M. Christophe BAUDRY représenté par M. Gilles MORTIER

Absents excusés :

Mme Nadège ARNAULT - Mme Isabelle RAIMOND PAVERO - Mme
Sophie LAGREE – M. Michel CHAMPIGNY

Absents :

M. Laurent RAINEAU – M. Franck CHARTIER

Après la présentation du budget principal 2025, Monsieur Gilles MORTIER, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, propose au Comité Syndical de maintenir la cotisation des Communautés de Communes à 2.20€ par habitant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- Approuve la participation à 2.20€ par habitant.

Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
5 Impasse des Dorées
37220 L'ILE BOUCHARD
Tél : 02 47 97 09 09
contact@pays-du-chinonais.fr
www.pays-du-chinonais.fr

Pour extrait conforme,
Le Président

Gilles MORTIER



Le Président